

n° 2867 da u 5 à l'11 di dicembre di u 2024

ARRITTI

SETTIMANALE NAZIONALISTU CORSU

58^a annata

Prezzo 1,40 €

C.P. 0427 C 82046

ISSN 1262

Dispensé de timbrage

Routage 205

www.arritti.corsica



Giuventù

p.11

Uniscesi da ch'ella campi a lingua corsa !

Autonomie

La fenêtra 2025 pourra-t-elle rester ouverte ?

Le calendrier politique sera compètement bousculé par le renversement annoncé du gouvernement Barnier après le vote d'une motion de censure ralliant les voix du Nouveau Front Populaire et celles du Rassemblement National. Au moment où paraîtra Arritti cette semaine, à moins d'un miracle, la France n'aura plus de gouvernement, alors qu'elle n'a plus la possibilité de recourir à de nouvelles élections législatives. La marasme politique qui suivra pourrait tout emporter, y compris le processus politique d'autonomie de la Corse. Da leghje p3.

IN STRADA
PER
L'AUTONOMIA

Suciale

p.6-7

Puvertà di i zitelli, avà basta !



L'associ danu forza à e nostre lotte

L'associ fàcenu cresce e nostre lotte. Eccu a sèguita di a nostra rubrica per salutà u so impegnu. Sta settimana, parlemu di i Restò di u Core.



I Restò di u core

Ind'un isula chì conta 18,3% di ghjente sott'à u livellu di puvetà (14,4% in Francia) è 15.000 zitelli chì pàtenu a fame... disgraziosamente, I Restò di u Core anu di chè fà! Di tutte e regioni in Francia, a nostra isula hè a più tocca da a puvetà, cù i rivenuti i più bassi è i prezzi i più alti...

Fundati da l'umorista Coluche in u 1985, *Les Restos du Cœur* hè un associu d'utilità pùblica ch'hà per scopu di sustene i disgraziati cù ripasti gràtisi è prudutti di prima necessità. L'associu oghje partecipeghja in più à l'inserzione sociale è ecunòmica di sta ghjentarella. In grazia à *i restò*, si pò fà u giardinu, imparà l'infurmàtica, parte in vacanza, truvà spazii d'accolta, di cunsigli, d'aiutu pè i zitelli per un dettu, per amparà à cucinà o per rege u purtamunetu, per circa dinù un impiecu, una furnazione, un allogghju, per avè accessu à i dritti suciali, di ghjustizia o di salute, per amparà dinù à parlà megliu u francese, per avè accessu à a cultura, eccètera. *I restò* sò un aiutu preziosu pè u cutidianu di monda ghjente. Per l'inguernu 2023-2024, sò 163 milioni di ripasti chì sò stati distribuiti è 1,3 milione di ghjente accolta. Sò 9 milioni e personi in situazione di precarietà. Hè u più altu livellu toccu dapoi a creazione di *i restò*...

Les Restos du Cœur sò 11 delegazioni regionale, 112 associi dipartimentali, 2348 spazii di solidarietà è centri d'attività, millaie di benivolenti.

L'aiutu vene di a ghjente pè a ghjente, vale à dì 80% sò doni, 15% suvvenzioni, è pè u restu i soldi vènu da l'imprese è u mecenatu. Eppò dinù, ci sò *Les*

Enfoirés è u so cuncertu annuale maiò cù a mubilisazione di monda artisti.

In Corsica, esistenu parecchie antenne di i Restò di u Core, in Bastia, Aiacciu, Portivechju, Prupia, Calvi, Corti, Ghisunaccia, Santa Lucia di Moriani... Annu, sò quasi 34.000 ripasti chì sò stati distribuiti in Pumonte. *I restò* dicenu a crèscita di a puvetà in Corsica: trà 2022 è 2023, i bisogni sò cresciuti di 10%. L'associu riceve a robba da u Cuntinentu, ma compra dinù soprapiazza... è « *crescenu i prezzi!* » dice Isabelle Torre, a presidente di u Pumonte. Ancu assai, a campagna di doni hà racoltu una decina di tunnellate di prudutti in i magazini pè u Pumonte, è 8700 tunnellate in Cismonte, presidatu da Francesca Colomb-Luciani. Eppò, dapoi dui anni, a *Truppa di i Restò* adunisce mond'artisti à u Palatinu per un grande cuncertu in Corsica dinù. In u 2023, hà racoltu 105.000 àuri! A seconda edizione hè stata più mudesta, ma hà racoltu quantunque 80.000 àuri!

A famosa canzone di i Restò, scritta da Jean Jacques Goldman, hè stata tradutta da Ghjuvanni Chiorboli è anch'ella si sparghe ind'è l'isula è dice chì i Corsi ùn mancanu di generosità:

*Oghje nò, ùn si pò stà bè, s'è tutt'ognunu pens'à sè
Fame è fretu ùn s'hà più d'avè, eu pensu à tè, tù pensì à mè
Un serà sempre trallallà, solu da beie è da manghjà*

*Un po' di pane è di calore, à l'usteria, quella di u core
Fame è fretu ùn s'hà più d'avè, eu pensu à tè, tù pensì à mè...* ■

Accapu di a reddazione

Manipulazioni

A Francia oghje ùn ghjunghje à sòrtesi di a crisa pulitica aperta da l'elezzioni aurupee ch'anu vistu a vittoria di u RN nant'à l'altre forze pulitiche, eppò u sciuglimentu di l'Assemblea naziunale da u presidente di a Repubblica chì pensava fà un culpacciu à tutti è hà ciuffatu u paese in u cumbugliu. Micca magiurità, micca bugettu per conduce l'affari di a Francia, micca governu. À l'ora di scrive ste duie righe, si sà chì u primu ministru hè attempatu, aspettendu a muzione di censura chì l'hà da fà cascà. È tuttu què vene d'una paura fabricata da bucie, disinfurmazioni è manipulazioni tamante à u mondu! Sariam u cuprultu da l'arrivate di i migranti chì si piglierèbbenu i soldi, l'impiechi, a piazza di i corci Francesi in a misèria...

In fatti, a Francia, nazione di più di 68 milioni d'abitanti, hè u paese chì accoglie u menu di migranti in Auropa. In 2022, cuntava 431.000 arrivate contr'à 2 milioni in Allemagna, 1,3 milione in Spagna... dicenu e statistiche d'Eurostat. Ma per raportu à a so pupulazione, a Francia, in fatti hè frà i paesi auropei ch'accoglienu u menu di stranieri, vale à dì 6 stranieri per una millaia d'abitanti. Contr'à 24 in Allemagna, 27 in Spagna. Hè l'isula di Malta a nazione a più accugliente, cù 66 migranti per 1000 abitanti, 48 in Lussemburgu, 36 per l'Estunia, 36 per Cipria, 33 pè a Repubblica Cecca, 31 pè a Lituania, un pocu di più di 30 per l'Irlanda... eccètera. Paesi purtanti belli menu ricchi chì a Francia... Per 2022, ci sò stati 334.000 dumande d'asiliu in Allemagna, chì ghjè u paese bramatu da a magiurità di i migranti, contr'à 167.000 dumanda in Francia, 145.095 in 2023, sia 0,2% di a pupulazione... Secondu à a Cimade, associu chì difende a dignità di i migranti, 60% di sta ghjente chì chede l'asiliu, ùn ghjunghje à truvà un allogghju è campa in cundizione di grande precarietà... Simu bellu luntanu di a visione di i prufittori chì si manghjanu i soldi di i Francesi... A maiò parte di e migrazioni in Auropa, ùn cuncèmanu micca i paesi di u Sud dice torna a Cimade: « *a maiò pare di e mubilità si face in un paese di a stessa regione chì u paese d'urigine* ». Nant'à 86,7 milioni di migranti stranieri chì campanu in Auropa in 2020, a metà (50,5%) era nata in un paese aurupeu!

Altra manipolazione, secondu à l'Insee, sè i migranti eranu omi in u passatu, per via di i bisogni di a ricustruzione dopu guerra, a pupulazione migrante oghje hè à parà omi è donne è cuncerna ghjente in capacità di travaglià. In quantu à l'aiutu suciale, altra bugia sparsa, per ottènelu, u migrante deve esse in situazione regolare. U RSA, per un dettu, fora di i migranti apatridi da prutege ma sò scarsi, u RSA ùn si dà chì dopu à omancu cinquant'anni di presenza in Francia cù un titulu di sughjornu per travaglià è un impiecu dichjaratu. Sè vo site un travagliatore clandestinu ùn avete drittu à nunda for'di l'allogghju d'urgenza, ma quessi i migranti si piattanu per via ch'elli ùn anu micca titulu di sughjornu.

Da sapè dinù chì a maiò parte di a ghjente chì vota ùn hà mai avutu un cuntattu negativu, o ancu un sèmplice cuntattu, cù un migrante. Si vota secondu à ciò ch'elli dicenu i mèdia d'infurmazione cuntinua, o certi partiti pulitichi chì manipolèghjanu l'opinione. È a Francia, è a Corsica incù ella, si trova oghje ind'è a pùzzica per via di una paura scantarata. ■

Fabiana Giovannini.

Risorza : *inchiesta di A voce di u Nordu.*

Infurmazioni : www.restosducoeur.org/associations-departementales



Autonomie

La fenêtre 2025 pourra-t-elle rester ouverte ?

Le calendrier politique sera complètement bousculé par le renversement annoncé du gouvernement Barnier après le vote d'une motion de censure ralliant les voix du Nouveau Front populaire et celles du Rassemblement national. Au moment où paraîtra Arritti cette semaine, à moins d'un miracle, la France n'aura plus de gouvernement, alors qu'elle n'a plus la possibilité de recourir à de nouvelles élections législatives. La marasme politique qui suivra pourrait tout emporter, y compris le processus politique d'autonomie de la Corse.

2025 restait une fenêtre envisageable pour reprendre le fil politique des discussions avec l'État sur l'avenir de la Corse. Cette année 2025 est suffisamment en amont des élections présidentielles du printemps 2027 qui marqueront la fin de la présidence d'Emmanuel Macron. Ces 12 mois à venir étaient certes peu lisibles en l'absence de majorité au Parlement, mais ils restaient malgré tout propices à des réformes de l'État car situés en dehors des enjeux électoraux. Dès 2026, la campagne présidentielle s'ouvrira, tandis que les élections municipales seront, en Corse comme partout en France, la priorité du calendrier politique, et elles seront suivies immédiatement après d'un renouvellement par moitié du Sénat.

Derrière l'alliance de circonstance entre la gauche rassemblée et l'extrême-droite pour faire tomber le gouvernement Barnier, se profile en fait le projet de prolonger le bras de fer jusqu'à la démission d'Emmanuel Macron. Cette période qui s'annonce, caractérisée par une tension politique très forte, reléguera mécaniquement la question corse au second rang des priorités.

La victime collatérale de cette séquence politique pourrait être le budget de la Collectivité de Corse grevé par le non-vote de la rallonge de la dotation de continuité territoriale attendue par le Conseil exécutif. Les amendements que les parlementaires corses, à l'Assemblée nationale et au Sénat, sont parvenus à faire voter ne pourront être intégrés au programme des dépenses exécutables sur la base d'une simple prolongation des dépenses courantes. Il faudra attendre le nouveau gouvernement, et le vote d'un budget supplémentaire, pour que la rallonge attendue de 50 millions d'euros soit inscrite.

Dans le contexte budgétaire actuel, qui est tendu pour l'État comme pour les collectivités territoriales, ce n'est pas une bonne nouvelle pour la Corse qui doit faire face, mois après mois, par tranches de 20 millions d'euros, au fonctionnement des concessions

de service public maritime et aérienne, avec des milliers d'emplois à la clef.

Mme Catherine Vautrin a pris aussi des engagements pour la gestion des ports et aéroports, avec une échéance au 31 décembre 2024. Il a été prévu que celle-ci sera repoussée de quelques mois pour que la solution d'un service public corse puisse être validée et mise en œuvre. Les avancées obtenues par la mobilisation de cet automne et par la position offensive du Conseil exécutif sont objectivement fragilisées dans ce nouveau contexte qui nous place à nouveau entre les seules mains de l'administration préfectorale dont les positions avaient mis le feu aux poudres.

Même chose à propos des décisions de justice scandaleuses qui ont frappé la langue corse à Marseille, et aussi le créole aux Antilles, ou encore le catalan devant la Cour d'appel de Toulouse. Les jeunes Corses expriment une colère juste et vigoureuse dans la rue, avec des affrontements sévères qui peuvent dégénérer. La Collectivité de Corse a porté le dossier devant la Cour de cassation pour aller ensuite devant les juridictions européennes et faire condamner les menées linguicides de la France, attentatoires à « l'unité dans la diversité » qui est la devise même de l'Union européenne. Mais cette longue procédure ne peut répondre en rien à l'urgence de la situation de notre langue, et à la mobilisation des jeunes pour la sauver.

La nouvelle donne politique va donc compliquer à l'envi la gestion du quotidien, et renvoyer aux calendes grecques le traitement au fond du dossier corse en vue de l'instauration d'une autonomie de plein droit et de plein exercice. Le calendrier antique nous a aussi légué la date fatidique des « ides de mars ». Appellation justifiée : passé le mois de mars, la fenêtre 2025 pourrait bien être fermée pour de bon. ■

Assises du vivre-ensemble organisées par l'association Avà Simu

Faire société en Corse

Le samedi 30 novembre se sont tenues à Aiaçciu les « Assises du vivre-ensemble - Faire société en Corse » organisées par l'association Avà Simu. La matinée a été consacrée à un temps d'échange autour de plusieurs témoignages de personnes venues d'horizons différents, notamment du milieu culturel avec le témoignage de Jean-Claude Acquaviva du groupe A Filetta engagé sur ces questions, ou encore d'Antoine-Marie Graziani, historien, qui a fait part à l'assemblée de son expertise historique de la notion de vivre-ensemble en Corse. Divers acteurs associatifs ont aussi témoigné d'après l'expérience acquise par leur implantation et leur engagement sur leur territoire respectif. Important aussi de noter la présence de Didier Leschi, directeur général de l'office français de l'immigration et de l'intégration. Tous ont donné leurs points de vue sur les causes et les potentielles solutions à apporter face au fléau du repli sur soi et du rejet de l'autre. ARRITTI en a discuté avec François Casabianca, président d'Avà Simu.

Pourquoi était-il important pour vous, d'organiser ce type d'événement ?

Notre association de lutte contre les discriminations en Corse, Avà Simu, étant relativement récente (elle a été créée fin 2022), s'est lancée dans une période où on a vu fleurir tout ce racisme, toute cette xénophobie, tout ce rejet de l'autre. Cela nous a paru évident de ne pas nous cantonner seulement à travailler sur l'accès aux droits, sur les primo-arrivants, sur la pauvreté en milieu rural et toutes ces thématiques cruciales qu'on avait déjà identifiées. On s'est dit qu'il fallait vraiment avoir une réflexion autour d'une meilleure intégration des flux migratoires qui semble être un des points d'achoppement majeurs de la société corse à l'heure actuelle.

On a choisi aujourd'hui avant tout un format réflexif avec, le matin, six témoignages importants qui couvrent une mosaïque de situations et de trajectoires de citoyens, culturels, historien. Notre volonté est de rendre compte de l'intérêt de multiplier les points de vue sur le même objet, pourquoi et comment construire le vivre-ensemble en Corse, parce qu'on sent bien qu'il est complexe et qu'il est nécessaire de l'aborder sous plusieurs angles.

L'après-midi, la réflexion s'est faite par ateliers thématiques qui ont vocation à être davantage dans la construction et dans l'élaboration d'outils pour réussir le vivre-ensemble, et essayer de passer à des formes plus opérationnelles.



Antone Maria Graziani è Francescu Casabianca.

Pensez-vous à l'avenir renouveler l'expérience ?

Évidemment on n'atteindra sans doute pas nos objectifs du premier coup, l'idée est donc que ces ateliers puissent être répétés dans le temps. Probablement, dans les semestres qui viennent, on se redonnera rendez-vous pour pouvoir approfondir, mettre à l'épreuve un certain nombre de propositions et avancer, progresser.

L'objectif principal de cette première journée est donc de dresser un bilan partagé et d'ouvrir des pistes. Notre intention est d'élaborer un document de mémorisation à travers la rédaction d'un « livre blanc du vivre-ensemble » et à partir de là, tracer des perspectives.

Le but de la démarche étant de trouver des solutions pour remettre en marche la machine à produire des Corses, pensez-

Avà Simu

Créée en 2022, l'association Avà Simu a pour but de « promouvoir la solidarité et les droits humains, favoriser l'accès aux droits, à la culture, aux loisirs, contribuer à renforcer les liens entre communautés de cultures différentes, dénoncer les actes et propos racistes, lutter contre les violences intrafamiliales, agir contre toutes les formes de discrimination ».

Offusqué par la montée du rejet de l'autre, Avà Simu s'est manifesté lors des élections législatives de juillet dernier, en faisant appel aux Corses épris de liberté, de justice et d'équité pour faire barrage au Rassemblement national en déclarant notamment : « que ce soit en raison de leurs origines, couleurs de peau, religions, genres ou orientations sexuelles, tous ceux qui subissent des discours ou actes xénophobes, d'exclusion, de pauvreté ou de précarité, peuvent compter sur l'appui et l'aide d'Avà Simu ». ■



www.arritti.corsica



Un public attentif et participatif.

vous avoir une partie de la réponse et connaître une partie des mécanismes à mettre en œuvre pour y arriver ?

Il y a trois points qui nous servent de trame dans notre exploration. Il faut déjà s'entendre sur le fait que le but n'est pas la reproduction à l'identique de ce que « le corse » a pu être il y a plusieurs siècles, mais d'avoir, au contraire, une prise en compte pleine et entière de formes d'enrichissement, c'est à dire une identité dynamique et non pas une identité crispée ou une identité de rejet de l'autre. Le but étant de construire les conditions pour que tous les habitants soient à l'aise dans leur culture, dans leur identité et non pas complètement repliés et inquiets.

Il faut donc trouver une forme décrispée pour cultiver l'identité corse, l'épanouir en la partageant et en recevant des apports nouveaux. Faire en sorte qu'elle ne soit pas toujours posée en opposition aux autres mais au contraire qu'elle puisse, comme la très bien dit Jean-Claude Acquaviva ce matin dans une vidéo, montrer que c'est en s'enrichissant que l'on fait vivre cette identité et pas en essayant de la purifier, de faire comme si elle était figée.

C'est une transformation à effectuer dans les esprits qui va prendre du temps, en sachant qu'il y a des forces en face qui sont organisées pour promouvoir très précisément le contraire.

Il y a cependant une pression migratoire en Corse...

Le deuxième point effectivement c'est la question des flux migratoires, essen-

tiellement de continentaux en Corse, qui modifie en profondeur la démographie de la Corse et engendre des peurs, des craintes et des angoisses existentielles. Il faut vraiment les prendre au sérieux en stimulant les processus d'intégration. C'est important de regarder devant, de se projeter vers l'avenir et d'arrêter de regarder dans le rétroviseur, car une société qui se projette sans cesse vers le passé ne peut pas arriver à construire sa trajectoire.

Et le troisième point ?

Le troisième point est de faire en sorte que les forces politiques présentes en Corse s'inscrivent dans cette démarche ouverte, d'enrichissement, globalement de respect et de partage, ne passent pas pour des « wokes » ou pour des gens qui ne seraient plus vraiment des Corses. L'idée serait peut-être d'arriver à convaincre une majorité silencieuse qui observe et qui, pour l'instant, est grignotée au quotidien par ces points de vue d'exclusion et de rejet de l'autre. Notre conviction est de réunir nos forces avec tous ceux qui promeuvent le vivre-ensemble, et qui souhaitent, sinon inverser complètement, au moins endiguer cette tendance au maximum parce qu'elle est délétère pour la Corse et nous empêche de faire société. ■

Propos recueillis par Florian Riolacci.



Puesìa

S ò eiu l'emigrante chì v`a à la pidiccia
À l'orlu di u stradone à mez'a
pulvariccia

Sò eiu u spaisatu cusì vole u destin
Chì tocc`a i figlioli d'un populu mischinu
Mà so prontu à stantà senz'alcuna rincori
Per pascià la me ghjente à colpa di sudori
À colpa di sudori
À colpa di sudori
À colpa di sudori

Vengu da isse pianuri ind`è u sole
si strascina
Natu in`una casetta culori di calcina
Culori di calcina
Culori di calcina
Culori di calcina

Sò di li facci neri ò di li musgincati
Di quelli chì per voi in guerra sò cascati
È chì ci possu di chì ci possu fà eiu
Sì di lu vostru Diu ùn possu fà u meiu
Ùn possu fà u mèiu
Ùn possu fà u mèiu
Ùn possu fà u mèiu

Sò chì quandu a sorte in lu mondu
hè crudele
Pisemu tutti l'ochji ver di u stessu celu
Ma intantu postu chì dite chi site umani
Stringhjite l'ancu è purghjimuci una manu
Purghjimuci una manu
Purghjimuci una manu
Purghjimuci una manu. ■

Pensez-y!

Vous pouvez vous abonner en ligne
www.arritti.corsica/abbunamentu



Puvertà di i zitelli: avà basta !

Le 30 novembre 2024, une dizaine de jeunes se revendiquant « Ghjuventù di Manca »¹ ont publié un document très complet sur « l'urgence sociale » que représente la « pauvreté des enfants en Corse »². Une étude parfaitement documentée (plusieurs sont universitaires), très marquante par les témoignages recueillis auprès de jeunes de leur génération, et conclue par un corpus solide de propositions. Voici un résumé de cette étude très pertinente faite par des jeunes particulièrement pertinents dans leurs analyses.

L'étude est préfacée par Clara Maria Laredo, présidente de l'association « Sous le seuil de pauvreté », qui rappelle que, selon une étude de l'Insee de mai 2024, un enfant sur quatre, soit 15.000 jeunes, grandissent en Corse en vivant sous le seuil de pauvreté.

Concrètement, le seuil de pauvreté est défini par un revenu disponible inférieur à 60% du revenu médian par « unité de consommation ». Une mère célibataire et son enfant à charge sont en situation de pauvreté si ses revenus sont inférieurs à 1460 € par mois. Pour une famille formée par un couple et deux enfants, ce seuil de pauvreté est de 2380 €.

Selon l'Insee, 24% des enfants grandissent en Corse dans un foyer pauvre, ce qui est un taux très élevé par rapport à la moyenne française. Ils sont davantage en Haute-Corse (26%), et plus de un sur trois (36%) dans la communauté de communes de l'Oriente autour d'Aleria, Plaine orientale, Balagne et Extrême sud étant les plus touchés. Sur le continent, seules les régions Hauts de France et Paca ont une situation comparable.

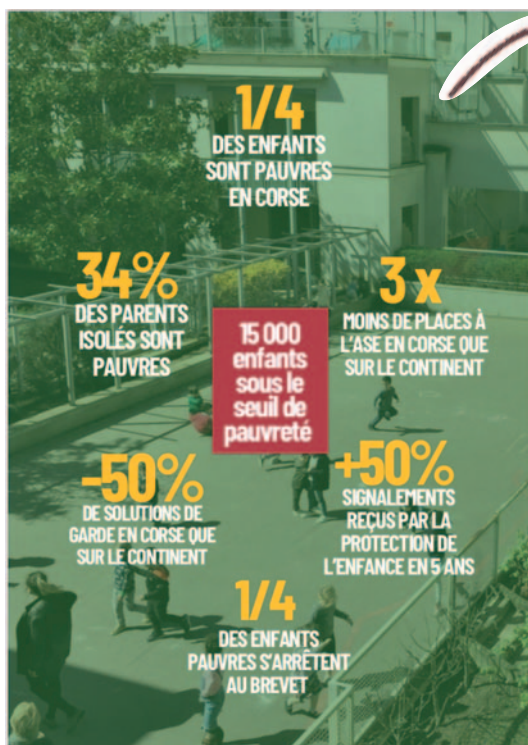
Pourtant, souligne le rapport, « le faible nombre d'enfants par femme (1,35 en Corse contre 1,82 en moyenne française), et le faible taux de chômage (6,4% en 2023 contre 7,3% en France) ont généralement tendance à limiter la pauvreté infantile ». Qui plus est, la statistique brute ignore « que les prix sont en moyenne 7% plus élevés que sur le continent », ce qui aggrave considérablement les difficultés de ces familles quand elles vivent en Corse.

Cette pauvreté des revenus se superpose à d'autres précarités: « 60.000 Corses sont confrontés à la précarité énergétique, et 28.000 demeurent dans des logements suroccupés », où la proportion d'enfants est importante.

L'étude met aussi en exergue une « reproduction sociale accentuée par l'école ». « Ces enfants ne peuvent guère compter sur le capital scolaire de leurs familles car les parents des adolescents pauvres n'ont pas le baccalauréat dans 88,2% des cas. » Les mères isolées sont encore plus touchées. « 23% des jeunes corses grandissent avec un parent seul, et dans 83% des cas il s'agit d'une mère isolée ». Pour elles les difficultés pour la garde des enfants aggravent la situation, entraînant « davantage d'emploi à temps partiel subi, de carrières hachées ou d'études interrompues. (...) 34% des enfants vivant en famille monoparentale sont touchés par la pauvreté, contre 20% des enfants ayant des parents en couple ».

L'étude fait ensuite l'examen précis des dispositifs d'une « aide sociale à l'enfance à bout de souffle ». L'ASE en Corse « fait face à une demande croissante, mais les

structures sont insuffisantes pour répondre aux besoins réels ». L'ASE propose trois fois moins de places en Corse que sur le continent, et ce chiffre est mis en exergue par le rapport pour témoigner du retard de l'île sur ces politiques. Au-delà de l'aide sociale à l'enfance, les



5 rivendicazioni di pettu à l'urgenza

- 20.000 places de crèche, sans attendre
- Fournitures, cantine, transports : pour une école vraiment gratuite
- Ouvrir une nouvelle maison d'enfants à caractère social
- Pour un statut « parent isolé » ouvrant des droits spécifiques
- Renforcer l'accompagnement des familles en milieu rural

1. Marc Boisset, Matthieu Cathalan, Paul Faure, Elia Francisci, Tivio Gaucher, Lisandru Laban-Giuliani, Clara-Maria Laredo, Thaïs Pouch-Antona, Solène Breton, Pierre-Marie Luciani-Giamarchi et Bastien Lozano. Ces jeunes, ancrés à gauche, mais aussi toujours très actifs dans les mobilisations pour la langue corse, contre la spéculation immobilière et la dépossession du peuple corse, etc.. sont représentatifs d'un courant politique en plein renouveau au sein de la jeunesse corse.

2. <https://drive.google.com/file/d/1deSwa0j5srQoeNisiWvF0dnvLQG0hk7/view?usp=sharing>

politiques sont toutes «largement insuffisantes». Et les inégalités sont grandes entre Lucciana dont la caisse des écoles est largement abondée par la mairie, qui subventionne par ailleurs les garderies du matin et du soir pour aider les parents, face à Aiacciu, quatre fois moins prodigue par enfant et demandant aux parents de payer deux fois plus cher les frais de garderie. Rares sont les communes qui ont produit une «analyse des besoins sociaux» (ABS, seules Bastia, Portivechju et Biguglia l'ont fait), ce qui, pour les auteurs du rapport, «témoigne d'un désintérêt déconcertant pour la question sociale de la part des édiles».

Au niveau de la Collectivité de Corse, le bilan apparaît contrasté. Le rapport relève «un récent engagement financier de la CdC qui a augmenté de manière notable son budget pour les politiques de l'enfance en 2024». Le schéma directeur territorial adopté en janvier 2022 pose un diagnostic clair et propose un certain nombre de mesures salutaires, comme par exemple «le recrutement de médecins et de psychologues pour la protection maternelle infantile (PMI).»

Mais cette «bonne volonté» se heurte à des «moyens insuffisants». C'est notamment le cas face aux phénomènes de décrochage scolaire qui sont en Corse très élevés, un quart des jeunes pauvres arrêtant leur cursus au brevet en fin de troisième.

Enfin, la Corse est notoirement sous-dotée pour l'accueil des enfants. En Corse, «le taux de couverture d'accueil

Testimunianze

Maria, 25 ans - «Pendant presque une année, nous avons dû nous laver avec de l'eau que nous faisions chauffer à la bouilloire, parce que notre chauffe-eau ne fonctionnait plus et nous n'avions pas les moyens de le faire changer.»

Julien, 23 ans - «On n'est jamais partis en vacances. Je me rappelle de février, la ville se vidait et nous on restait toujours immobilisés par l'insularité.»

Matteo, 15 ans - «Nous évitons les médecins car c'est de l'argent à avancer. Et les médicaments sont souvent mal remboursés.»

Alexandra, 26 ans - «J'ai ressenti le tri social au collège car je venais d'un quartier défavorisé, les moqueries de la part des autres élèves parce que je portais du Kiabi et pas des vêtements chics.»

Yassine, 23 ans - «Le fait d'être constamment isolé, de sentir une grande différence par rapport aux autres, de ne pas inviter ses amis chez soi pour ne pas qu'ils puissent se rendre compte de quoi que ce soit. Se sentir différent, c'était ça le pire.»

Émilie, 35 ans - «Je me prive depuis des mois pour que mon fils ne manque de rien.» ■

des enfants de moins de 3 ans est de 37,1 % contre 59,4 % à l'échelle nationale: une famille ajaccienne a deux fois moins de chances de réussir à faire garder son enfant en bas âge que sur le continent».

Dans la présentation du rapport, Clara-Maria Laredo insiste: «le droit à une enfance heureuse et à un avenir promet-

Sant'Andria ogni ghjornu !

En publiant le rapport ce 30 novembre 2024, les auteurs ont voulu se référer à la fête traditionnelle des enfants qu'est la Sant'Andria, durant laquelle chacun est appelé à ouvrir sa porte, son cœur et son porte-monnaie à la ronde des enfants qui frappent à toutes les maisons.

*Aprite, aprite
À Sant'Andria !
Spartite, spartite
È cusì sia !
Noce è frutti,
À noi tutti !
Aprite ! spartite !
Hè Sant'Andria !*

Ramintèmuci chì, in i tempi, u 30 di nuvembre era un mumentu di spartera incù i più pòveri in giru à a Sant'Andria. Femu chì, oramai, sta sulidarità sia ogni ghjornu ! ■

teur ne doit pas être un privilège de classe mais une nécessité universelle. Nous appelons toutes les instances, de l'État aux collectivités locales, à prendre leurs responsabilités et à agir pour que la pauvreté cesse d'être le quotidien d'un quart de notre jeunesse». ■

ARRITTI

Abbunàtevi !

Abbunamentu

ARRITTI

Pigliu un abbonamentu d'un annu à ARRITTI per 55 €

- Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'ARRITTI.
- Eccu un sustegnu in più di€
- Primu abbonamentu
- Riabbonamentu

Casata, Nome (nom, prénom) :

Indirizzu (adresse) :

Telèfonu (téléphone) :

Mel :

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Caravanes Mouv'enfants

Bâtir une riposte contre la pédocriminalité

«La protection des enfants: une priorité politique oubliée en France»... se désole Arnaud Gallais sur la page facebook des Caravanes Mouv'Enfants. Comment ne pas le penser au vu des innombrables victimes d'inceste ou de violences sexuelles révélées et de l'absence de réponse? «En cas d'inceste, seulement 1% des agresseurs sont jugés et pour les agressions sexuelles sur enfants, c'est tout juste 3%. Cette impunité accordée aux pédocriminels est inadmissible et nous continuerons à la dénoncer et à agir» dit Arnaud Gallais

Pendant un an, du 31 mai 2023 au 30 mai 2024, il a fait le tour de France avec ses caravanes «de survivantes et de survivants». Il est venu aussi en Corse en janvier dernier, à Portivechju, Aiacciu, Bastia, Corti, et il en est résulté notamment un film de 36 mn de recueils de témoignages réalisé par Rémy Chauveau-Ciabrini. Il était projeté cette semaine dans les salles de l'île en présence de Arnaud Gallais, et de Paule Maerten, coordinatrice de C3S Corsica¹, association partenaire des caravanes.

Arnaud Gallais a été violé à 8 ans par un prêtre missionnaire et par deux de ses cousins...

Devenu adulte, après un long travail pour tenter de se reconstruire, c'est un activiste des droits de l'enfant. C'est sa thérapie. On ne peut sortir totalement indemne d'un tel traumatisme². «Plus de 165.000 enfants sont victimes d'incestes ou de violences sexuelles en France». Un chiffre effarant.

Arnaud Gallais a participé aux travaux du Juge Durand et de la Ciivise³. À la suite, il a mis en place les caravanes Mouv'Enfants pour recueillir les témoignages de victimes ou de soutiens de victimes, mais aussi de professionnels, acteurs de cette lutte, assistants sociaux, gendarmes, juristes, associations. Au total, 35 villes en métropole et 10 villes dans les Outremer ont été visitées. Il en résultera un livre blanc et des préconisations pour «faire de la lutte contre la pédocriminalité un sujet de démocratie participative».

«La société doit impérativement changer de vision: les enfants ont des droits fondamentaux. Il est crucial de les protéger et de les informer de leurs droits».

«Malheureusement, cette année encore, nous avons constaté une dérive des politiques publiques concernant la protection des mineurs et la justice qui leur est due» dit encore Arnaud Gallais. «Les départements responsables de placements abusifs d'enfants ne sont pas sur les bancs des accusés. La justice, elle, continue de ne pas s'auto-saisir pour des faits graves de



Arnaud Gallais et Paule Maerten accueillis à la Communauté d'agglomération de Bastia pour une réunion avec notamment le Dr Hatem Ballé, responsable de la Ciivise (antenne régionale) et de plusieurs acteurs de la protection de l'enfance en Corse.

non-dénonciation et de complicité, comme dans l'affaire de l'Abbé Pierre. Pendant ce temps, l'Aide sociale à l'enfance est en crise, il n'y a aucun ministère dédié à la protection de l'enfance... Aujourd'hui, les enfants sont doublement victimes: d'abord de leurs agresseurs, puis d'un État qui refuse d'agir pour leur protection. Nous appelons le gouvernement à faire de la protection de l'enfance une priorité absolue.»

Un plaidoyer hélas encore inaudible politiquement malgré toutes les informations qui remontent désormais sur l'ampleur du fléau. Mais il y a un point positif, les victimes osent enfin parler. Les dispositifs mis en place sont insuffisants mais des brèches ont été créées dans cette carapace de l'oubli qui faisait que jusqu'ici ces crimes restaient impunis, tabous.

Le film tourné en Corse témoigne que notre île n'est pas épargnée, que nombreuses sont les victimes et les traumatismes vécus y compris pour leurs soutiens. À l'heure où l'on écrit ces lignes, des enfants sont aux mains de leurs bourreaux, parents, proches, adultes qui abusent de leur autorité pour briser l'innocence. Mais le film témoigne

aussi, et c'est le message d'espoir que retient Arnaud Gallais et ses partenaires (association C3S, radio associative Frequenza Nostra, Conseil économique social culturel et environnemental...), que nombreux sont celles et ceux qui veulent désormais se mobiliser, pour «que les choses changent», pour travailler à une «réparation collective», pour qu'on arrête de dire «je te crois mais je ne te protège pas».

Arnaud Gallais se réjouit particulièrement de la mobilisation en Corse. «Si ça bouge, cela viendra peut-être de votre île?» confie-t-il avec espoir.

Témoignages durs, dysfonctionnements administratifs, manquements de la justice, anomalies dans la protection de l'enfance, qui font par exemple qu'on maintient le placement d'enfants alors qu'ils sont en situation de danger, manque de formation parfois des personnels chargés de recueillir les plaintes, qui font qu'on ajoute un traumatisme au traumatisme, manque de moyens pour le soin aux victimes, etc., mais aussi espoirs, émotions, solidarités... l'objectif de ce film est de se faire entendre, et d'aider à bâtir une riposte. Pourvu qu'elle vienne. Vite. ■

Fabiana Giovannini.

1. Corse Stratégie Santé Sexuelle, C3S est une association créée il y a deux ans pour «soutenir toute initiative sur l'ensemble du territoire corse visant à mettre fin à toute forme de discrimination quelle qu'elle soit, ayant un impact sur le bien-être, la vie affective, relationnelle, reproductive et sexuelle de la population».

2. Lire «J'étais un enfant» de Arnaud Gallais aux Ed. Flammarion.

3. Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants. Lire nos précédents articles : <https://arritti.corsica/?s=CIIIVISE>

En Corse, une antenne a été créée il y a peu, la Ciivise, animée par le Dr Hatem Ballé.



Voici le texte que Max Simeoni écrivait pour Arritti en novembre 2021... Il y commentait dans une première partie l'actualité et revenait dans la partie ici reproduite sur la situation de la Corse. Il était dans l'expectative. Et nous le sommes encore aujourd'hui avec cette crise gouvernementale qui n'en finit pas depuis la dissolution surprise de l'assemblée nationale par Emmanuel Macron. Qu'advient-il du processus de Beauvau ? Faut-il croire au Père Noël ?...

Faut-il croire au Père Noël ?

par Max Simeoni



La venue du Père Noël qui se rapproche amène une ambiance moins propice aux polémiques dures internes aux familles, à

un pays, la France, ou à un continent qui se cherche comme l'Europe. Même si les conflits persistent ou de nouvelles difficultés surviennent (...)

Pour revenir à nos problèmes de peuple insulaire non reconnu et en voie de disparition, à la geste des nationalistes politiques mise en route pour le sauver, le constat est clair.

La République des jacobins refuse l'autonomie interne et la coofficialité pour la langue Corse.

Pour la langue, les initiatives pour l'enseigner, pour la faire parler sont nombreuses et remarquablement méritantes. Heureusement qu'elles existent, elles freinent son déclin et conservent un espoir pour la solution qui ne peut se passer de mesures politiques. Dans la diglossie, les études et les propositions le prouvent depuis longtemps, les deux langues doivent avoir les mêmes fonctions dans toute la vie sociale, économique, d'enseignement et culturelle, sinon l'une domine plus ou moins vite l'autre qui est à long terme condamnée à disparaître.

Le Conseil de l'Europe d'après-guerre, avec une charte et les linguistes de l'Unesco (rapport de 2002/2003), l'ont démontré scientifiquement. La solution est politique et il faut modifier la Constitution.

De même pour avoir une maîtrise de son destin, le Peuple Corse a besoin de moyens législatifs et financiers que l'au-

tonomie pleine et entière peut donner. Il est nécessaire cependant qu'elle garantisse les intérêts stratégiques de sécurité géopolitique en Méditerranée et en Europe du Sud.

Les différents statuts ont eu un rôle symbolique. On pouvait penser que le premier de Defferre en 1982 était un premier pas avec l'élection de Mitterrand, le second de Joxe qui a accepté Peuple Corse retouché en « *composante du Peuple français* » gommé par le Conseil Constitutionnel présidé par Badinter qui s'en est vanté, le troisième de Jospin inachevé car non élu et celui de Cazeneuve en cours qui supprime les conseils généraux et crée des tensions pour trouver à le rééquilibrer. Il est devenu en partie une zone institutionnelle où les politiques s'affrontent sans le dire ouvertement.

La majorité « absolue » des nationalistes en coalition, autonomistes non fusionnés, puis celle de Gilles Simeoni se heurte frontalement avec un pouvoir jacobin de Macron qui cherche à tout prix à les réduire, à ne pas les laisser devenir des interlocuteurs reconnus.

Le préfet Lelarge contient et attaque. Les préfets sont en première ligne, les conseils généraux ne sont plus des sangles qui maintenaient le corset rigide de la hiérarchie descendante, leurs élus servaient d'alibis démocratiques au sommet parisien et de gardes chiourmes pour les insulaires. Leurs fraudes monumentales électorales, leurs pratiques clientélistes souvent perverses du ressort de l'État garant du droit et de la justice étaient non dénoncées, non justiciables et attribuées à l'image d'un Corse de toutes les tricheries dues à son ADN. Du racisme rampant.

L'indigène attardé.

La CdC a voté à l'unanimité le rapprochement des condamnés du « commando Erignac » comme le veut la Loi. Elle a voté le budget sans y insérer 86 millions à verser à la compagnie des bateaux jaunes. Lelarge a menacé de prélever directement la somme comme le lui permet la Loi. Exceptionnel mais sans hésitation pour rendre la gestion nationaliste majoritaire difficile, alors que l'État est à l'origine du problème, il se dédouane d'autant plus volontiers. Il ne cherche même pas à trouver une sortie acceptable en discutant.

Un affrontement frontal avec l'État ?

C'est justice mais quelles conséquences dans une rupture ? Le pouvoir jacobin ne pourra céder qu'à un rapport de force où il a le plus à perdre. L'idéologie des jacobins est incompatible avec les droits des petits Peuples qu'elle domine, elle est non démocratique. Elle est « royale », non de droit divin mais comme le phare des valeurs universelles, argument philosophique qui a voulu justifier son Empire colonial. Un rêve de grandeur passée, et de moteur de civilisation universelle paranoïaque. Tout se mêle. Le virus, les migrations, les déserts médicaux, etc., etc. Le lit de ces élections est des plus inconfortables. Il peut réserver bien des surprises pénibles. Il peut aussi être quelque occasion à saisir pour le Peuple Corse mal en point.

Pour moi, l'heure de faire sortir le jeu politique des cercles politiques et de se dresser face à l'État jacobin et à la mondialisation financière, est peut-être à portée de main par la création d'un parti au sein du peuple qui lui donne le pouvoir de convaincre et de mobiliser l'énergie de la volonté de survivre libre et... responsable. ■



Le Pape et la Corse

Que dira François après Jean Paul II ?

Plus l'heure de la venue du Saint-Père à Ajaccio approche, et plus la fierté de la Corse grandit avec la conscience du moment historique qui s'annonce. Toutes les confréries de l'île seront présentes, au premier rang desquelles San Teòfalu di Corti, moine franciscain canonisé en 1930 mais qui naquit au XVII^e siècle à Corti, on lui prête de nombreuses guérisons miraculeuses et une vie de charité. Les polyphonies corses se feront entendre puisque notamment les Chjami Aghjalesi ont annoncé avoir le privilège de chanter durant la messe du Pape au Casone. Air Corsica est la compagnie choisie par le Vatican pour ramener François à Rome... bref en sus d'une volonté ferme de se rendre en Corse alors que Paris l'attendait, François multiplie les attentions envers notre île avant sa venue...

Quel message portera-t-il ? Celui du nécessaire renforcement de la foi, bien sûr, probablement aussi celui du vivre-ensemble dans un bassin méditerranéen tellement à l'épreuve aujourd'hui, mais aura-t-il un mot, une attention sur ce qui fait la singularité de la Corse ? Son histoire, son peuple, « *mon peuple* » comme aime à le dire le Cardinal Bustillo, sa culture et ses traditions, sa langue surtout, au moment où la Corse et particulièrement sa jeunesse se mobilisent face à une nouvelle agression... Du côté d'Arriiti nous attendons avec impatience ce que pourrait apporter de plus politique dans son message le Saint-Père en Corse.

ARRITTI a replongé dans ses archives à cette occasion. Le 5 avril 1980, trois mois après l'affaire Bastelica-Fesch, l'Unione di u Pòpulu Corsu, parti autonomiste des frères Simeoni, écrit à Jean-Paul II pour « *informer le Souverain Pontife des dangers que la politique de l'État en Corse fait courir à notre peuple* ».

« *Le peuple corse subit depuis la conquête française et particulièrement depuis un quart de siècle, une colonisation qui, visant sa destruction à terme plus encore que son asservissement, est peu spectaculaire, souvent camouflée et, de ce fait, doublement efficace* » dit le courrier, « *c'est parce que nous sommes conscients de la finalité mortelle de la politique de l'État français dans l'île, que nous nous adressons au chef de l'Église catholique, au nom des Corses résolus à ne pas accepter la mort de leur vieux peuple (...)* Le peuple corse ne peut pas être condamné à disparaître sans « *une injustice grave* » selon les termes de votre prédécesseur Jean XXIII dans l'encyclique *Pacem in terris* ».

« *Le Peuple Corse s'est fait Nation, en ce sens qu'il s'est forgé une personnalité, une identité, un besoin de vie communautaire, une âme que n'ont pu détruire ni les conquêtes, ni les répressions* » dit encore l'UPC dans son courrier. Et d'énumérer l'histoire étouffée, la langue bafouée, la culture, l'âme menacée par « *le masque dépersonnalisant de l'unitarisme* », le « *centralisme monolithique* », la « *répression impitoyable* », la loi douanière, la misère et la « *sujétion économique* », la « *mort lente de nos villages et la désertification de l'intérieur* », « *l'hécatombe de la première guerre mondiale* », « *la colonisation de peuplement* », « *le tourisme industriel aux mains des trusts internationaux* », la destruction de l'agriculture aux mains de « *colons spéculateurs et frau-*

deurs », l'absence d'université, l'exil des jeunes, la dépossession « *des sols les plus fertiles et des sites les plus prestigieux (...)* en des *maines étrangères* ».

Comme Jean Paul II lorsqu'il parlait de sa Pologne natale, l'UPC affirme : « *nous ne laisserons pas notre passé être arraché à nos âmes* », et toujours en citant les mots du Pape, l'UPC parle du « *mépris de la vérité* ». Le courrier parle aussi du « *mensonge* », d'« *information partielle et déformée* », de « *propagande sectaire* » de « *manipulation des moyens de communication* »... de « *répression généralisée, démesurée, arbitraire et sélective* »... Il parle d'Aleria, raconte Bastelica Fesch. Et toujours reprenant des citations du Pape rappelle : « *Les droits de l'Homme, les droits des individus et, dans leur sillage, les droits des communautés... sont indispensables* », ou encore : « *si vous (les hommes politiques) (...) vous ne réalisez pas les changements qui s'imposent, le champ est libre pour les hommes de violence* ».

Enfin l'UPC appelle le Pape à intervenir au nom de la « *foi chrétienne bi-millénaire de notre Peuple* » réclamant de sa part « *un recours de survie, de Liberté et de Justice* ». Chjibba ! Un courrier osé, presque culotté, à resituer dans le contexte de l'actualité sanglante des événements de Bastelica-Fesch où deux innocents avaient été abattus froidement par la police.

Jean Paul II ne répondra pas à ce courrier, mais indirectement il adressera des messages forts qui y font écho. Cela démontre à tout le moins que l'UPC qui soulevait le problème d'un petit peuple, rejoignait des préoccupations du Saint-Père parce qu'également enjeux mondiaux. Ainsi, son message pour la 22^e Journée

Mondiale de la paix le 1^{er} janvier 1989, axé sur le respect des droits des minorités et également publié dans ARRIITI le 5 avril de la même année : « *La question des minorités prend une importance croissante et constitue pour tous les dirigeants politiques, pour les responsables de groupes religieux et pour tous les hommes de bonne volonté, un objet de réflexion attentive* » disait Jean Paul II qui fut canonisé par François le 27 avril 2014.

Les mots qu'il prononçait ce 1^{er} janvier 1989 trouvent un écho particulier aujourd'hui dans un monde secoué par les guerres et le mépris des droits de l'homme et des droits des peuples, qu'ils menacent la paix du monde, comme en Ukraine ou au Moyen Orient, ou qu'ils relèvent de conflits internes comme en Corse.

Jean Paul II énumérait les « *principes fondamentaux* » sur lesquels la question des droits des minorités doit être appréhendée. Le principe de « *dignité inaliénable de chaque personne humaine sans aucune distinction fondée sur son origine raciale, ethnique, culturelle, nationale ou sur sa croyance religieuse* » bien évidemment, mais aussi de son « *droit à l'identité collective qu'il faut protéger* ».

« *L'unité du genre humain suppose que toute l'humanité, dépassant ses divisions ethniques, nationales, culturelles, religieuses, forme une communauté sans discrimination entre les peuples et qu'elle tende à la solidarité mutuelle* » disait-il encore.

Ces principes posés, le Saint-Père rappelait : « *la paix à l'intérieur de l'unique famille humaine exige un développement constructif de ce qui nous distingue comme individus et comme peuples, de ce qui représente notre identité* » et d'affirmer : « *l'une des finalités de l'État de droit est que tous les citoyens puissent jouir d'une même dignité et soient égaux* ».

devant la loi. Cependant l'existence d'un Etat pose la question de leurs droits et de leurs devoirs spécifiques».

Or, relevait-il aussi: «il n'est pas rare que, même là où l'État assure cette protection, les minorités aient à souffrir de discriminations et d'exclusions de fait. L'État lui-même a alors l'obligation de promouvoir et de favoriser les droits des groupes minoritaires, car la paix et la sécurité intérieure ne pourront être garantie que par le respect des droits de tous ceux qui se trouvent sous sa responsabilité».

«Le premier droit des minorités est le droit à l'existence» exhortait Jean Paul II rappelant les atteintes portées dans des «formes ouvertes ou indirectes de génocides», mais aussi «de manière plus subtile. Certains peuples, en particulier ceux que l'on appelle autochtones et aborigènes, ont toujours eu avec leur terre un rapport spécial qui est lié à leur identité propre, à leurs traditions tribales, culturelles et religieuses. Quand les populations indigènes sont privées de leur terre, elles perdent un élément vital de leur existence et courent le risque de disparaître en tant que peuple» s'inquiétait le Pape.

«Un autre droit à sauvegarder est le droit des minorités à conserver et à développer leur culture. Il n'est pas rare de voir des groupes minoritaires menacés d'extinction culturelle. En cer-

tains lieux, en effet, a été adoptée une législation qui ne leur reconnaît pas le droit d'utiliser leur langue propre. On impose même parfois des changements dans les noms de famille ou de lieux. Et il arrive que les minorités voient ignorées leurs expressions artistiques et littéraires, et qu'elles ne trouvent pas de place dans la vie publique, pour les fêtes et leurs célébrations, tout cela pouvant mener à la perte d'un riche héritage culturel. Il est également un autre droit étroitement lié à celui-ci: celui d'entretenir des rapports avec les groupes de même héritage culturel et historique qui vivent sur le territoire d'autres États» disait encore le Saint-Père.

Jean Paul II abordait également la question institutionnelle: «quand un groupe minoritaire présente des revendications qui ont des implications politiques particulières, le groupe recherche parfois l'indépendance ou au moins une plus grande autonomie politique. Je voudrais redire qu'en des circonstances difficiles de ce genre, le dialogue et la négociation sont la voie obligée pour atteindre la paix. La disposition des parties à accepter et à dialoguer est un préalable indispensable pour arriver à une juste solution de problèmes complexes qui peuvent menacer sérieusement la paix. Au contraire, le refus du dialogue risque

d'ouvrir la porte à la violence».

Et Jean Paul II de conclure sa lettre pour construire la paix: «je voudrais dire aux membres de groupes minoritaires qui ont à souffrir que je suis proche d'eux par la pensée. Je connais leurs moments de douleur et leurs motifs de légitime fierté. Je prie pour que leurs épreuves cessent rapidement et que tous puissent jouir en toute sécurité de leurs droits. Pour ma part, je demande le soutien de la prière afin que la paix que nous recherchons soit toujours davantage la vraie paix».

François s'est déjà inscrit dans cette ligne, lors de précédents voyages, en février dernier notamment lors du Forum mondial des peuples indigènes, il appelait les dirigeants du monde à reconnaître ces peuples «avec leurs cultures, leurs langues, leurs traditions et leurs spiritualités, et de respecter leur dignité et leurs droits en ayant conscience que la richesse de notre grande famille humaine consiste précisément dans sa diversité (...) ignorer les communautés originaires pour la sauvegarde de la terre est une grave erreur, pour ne pas dire une grande injustice».

Le peuple corse menacé dans son existence vit comme une grande injustice le fait de ne pas voir sa langue reconnue de même que son droit à maîtriser son avenir. ■ F.G.

In grazia à a mubilisazione di a giuventù

Uniscesi da ch'ella campi a nostra lingua !



In Corti, Aiacciu, Bastia, Portivechju... a giuventù corsa s'hè mubilizata dumènicu u 30 di nuvembre per prutestà contr'à a decisione di a Corte d'appellu di Marsiglia chì vole impedisce a lingua corsa in Corsica! Sindicati studentini, associi liceani, cù u sustegnu di i partiti pulitichi nazionalisti, militenti culturali, sò cusì parecchie centinaia di giovani ch'anu manifestatu à i mughji «lingua corsa, lingua viva!»

«Tocc'à noi di fà riagisce u Statu è di difende a nostra lingua» hà dettu Petru, liceanu bastiaciu. «Cummu pudemu accettà senza riagisce? Cummu lascià sta ghjente decide di sguassà ciò chì ci unisce? In tantu qu'avev, in tantu chè citatinu, avemu u dovere di manifestà a nostra

zerga. Micca cù a violenza, ma cù un'azione forte, degna, pacifica» hà dettu Petru Francescu, un giòvanu aiaccinu. «A Corsica s'arricorderà chì a nostra giuventù hè fallata in carrughju per difende a so lingua è a so cultura. A femu dinù pè e generazioni à vene, Evviva a Corsica!» In Corti, sò dui altri liceani Carlu Antone è Battista, ch'anu parlatu à nome di tutti i s'amichi: «simu qui per mustrà chì sta lingua hè nostra è ch'ùn vulemu micca parlanne à u passatu, fendu sparisce u pòpulu corsu».

Tutti sti giòvani corsi anu tenutu à dì chì a lingua hè di tutti è chì tutti dèvenu difendela, micca solu i nazionalisti.

Luni, i giòvani un piantàvanu a mubilisazione, l'Università, ma dinù a maiò parte di i culleggi è licei eranu bluccati. D'altre manifestazioni s'appuntàvanu... è violenza, vitture brusgiate è cazzuttate... anu disgraziosamente pigliatu a suprana...

U Cardinale Bustillo, Vescu di Corsica, hà chjamatu à l'appaciamentu, sprimèndusi in lingua corsa: «Cari giòvani, per piacè, ci vole à piantà sta violenza... pè a pace, u Papa arriva, per piacè».

Ghjuventù indipendentista hà intesu u mes-

sagiu è suspesu e so azzioni chjamendu anch'ellu à appacià: «ùn vulemu micca ch'issi mumenti di rivendicazioni pòschinu rimette in càusa di qualunqua manera i cundizioni di a vinuta di u Papa Francescu».

In quantu à l'eletti, muzione unanima à l'Assemblea di Corsica, lagnanza in Corte di Cassazione di u presidente di u Cunsigliu esecutivu Gilles Simeoni, per pudè dopu dinunzià a pulitica di a Francia contr'à e lingue di pettu à a Corte aurpea di Ghjustizia. Dinù, i presidenti di l'Assemblea di Corsica è di l'Esecutivu anu chjamatu insieme à una grande riunione à a Cullettività di Corsica per adunisce «l'inseme di e forze vive è l'istituzioni, sindacati di i studenti o liceani, gruppi pulitichi, eletti parlamentarii, merri, partiti, sindacati, associ, cullettivu Parlemu Corsu, attori culturali, Università, Cesec, Assemblea di i territorii, Assemblea di a Ghjuventù per travaglià inseme et riflette à una mubilisazione cullettiva da rinfurzà a dumanda di revisione custituzionale per cunsacrà a lingua corsa è a pulitica linguistica da mette in ballu in tutti i dumini per rinfurzà di fatti a cuufficialità».

Vale à di mette in ballu un operata cumuna da ch'ella campi a nostra lingua! ■

F.G.

J&W CAP CORSE HOLIDAYS

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social : LD CASANOVA
HAMEAU DE CHIOSO, 20233 SISCO
Siège de liquidation : LD CASANOVA
HAMEAU DE CHIOSO
20233 SISCO
829 775 857 RCS BASTIA

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 20 novembre 2024 au LD CASANOVA, HAMEAU DE CHIOSO, 20233 SISCO a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Joseph SANTONI, demeurant Lieu-dit Casanova, Hameau de Chiosu 20233 SISCO-20233, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BASTIA, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis. Le Liquidateur

CORSE ELECTRICITE

SAS au capital de 500 Euros
Siège social : Lieudit du Haut du Hameau
Monte Rosso 20166 ALBITRECCIA
888 707 783 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 23/10/2024, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS. Le Président

LIVIA NATALE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 10 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : RESIDENCE L'OREE DU BOIS
BAT C AVENUE NOËL FRANCHINI- 20090 AJACCIO
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Ajaccio du 25 novembre 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
 Dénomination sociale : LIVIA NATALE

Siège social : résidence l'orée du bois bat c avenue Noël Franchini- 20090 Ajaccio

Objet social : L'acquisition, la location, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement, de tous biens immobiliers ; La prise de participation ou d'intérêts dans toutes Sociétés Civiles Immobilières, et ce par voie d'apport en nature ou en numéraire, souscription ou achat de parts d'intérêts, fusion ou autres moyens.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 10 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Julien GASBAOUI, demeurant 42, rue du Caire - 75009 PARIS

Clauses relatives aux cessions de parts : Les Parts Sociales sont librement cessibles entre Associés et entre conjoints, ascendants et descendants. Les Parts Sociales ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la Société qu'avec le consentement des Associés représentant plus des trois quarts (3/4) du Capital Social.

Immatriculation de la Société au RCS d'Ajaccio

Pour avis. La Gérance

FAOCARE

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social : CHEMIN DU FORT LACROIX
RESIDENCE U VERANU BAT B, 20200 BASTIA
Siège de liquidation : CHEMIN DU FORT LACROIX
RESIDENCE U VERANU BAT B 20200 BASTIA
983 595 836 RCS BASTIA

Aux termes d'une décision en date du 03 décembre 2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 03 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Hélène GALEAZZI, demeurant BASTIA 20200 Résidence U VERANU BAT B, Chemin du Fort Lacroix, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé CHEMIN DU FORT LACROIX RESIDENCE U VERANU BAT B 20200 BASTIA. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BASTIA, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis. Le Liquidateur

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL
Dénomination : SCI DU MAUBEC.
Forme: SCI.

Capital social : 381122,54 euros.
Siège social : 97 Boulevard de Cognehors,
17000 La Rochelle.
400438511 RCS de La Rochelle.

Aux termes de l'AGE en date du 10 novembre 2023, les associés ont décidé de transférer le siège social à Marina Rossa 13 - Cala Rossa, 20137 Lecci.

Objet : L'acquisition de tout immeuble individuel, individuel, semi-collectif ou collectif à usage d'habitation, commercial ou professionnel. La gestion des biens acquis, soit directement, soit par le biais de locations consenties à toute personne physique ou morale. Le cautionnement hypothécaire ou solidaire des associés auprès de tous établissements bancaires ou financiers en vue d'une meilleure exploitation des activités exercées et généralement toutes opérations civiles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Durée : 99 ans.
 Radiation du RCS de La Rochelle et immatriculation au RCS d'Ajaccio.

La Foire Fouille

C'EST LA FÊTE À LA MAISON ! 📍 📞

9 MAGASINS À VOTRE SERVICE !

L'ÎLE-ROUSSE · CORTE
 BIGUGLIA · BORGIO · FOLELLI
 AJACCIO · PROPRIANO
 GHISONACCIA · PORTO-VECCHIO

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE • MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION • FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF • FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE • MARC BATTISTINI • RÉDACTION : 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE : VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMERIE : AZ DIFFUSION 20600 BASTIA 06 09 10 22 67 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262

